

Pour vous tenir au courant



# LE BULLETIN DE L'EAIC

## Un nouvel EAIC de juin 2010 à mai 2015

*Un nouvel Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC), fondé sur une liste révisée des compétences et un nouveau plan directeur, sera lancé en juin 2010. Nous diffusons ce bulletin pour vous tenir au courant des questions reliées à l'EAIC et des changements à venir. Il présente de l'information sur la version révisée de la liste des compétences et du plan directeur.*

*Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes, sauf si le contexte précise le sexe de manière spécifique.*

Le plan directeur de l'examen énonce les lignes directrices sur la façon d'exprimer les compétences dans le contexte de l'examen. À cause de l'évolution de la pratique infirmière, les compétences et le plan directeur font l'objet d'une révision annuelle et d'une mise à jour détaillée au moins tous les cinq ans. Cette mise à jour comprend une consultation poussée auprès des infirmières et des organismes de réglementation de la profession d'un bout à l'autre du Canada.

### LISTE RÉVISÉE DES COMPÉTENCES

Les infirmières et les organismes de réglementation du Canada ont défini 148 compétences à mesurer pendant le cycle d'examen de 2010 à 2015. Ces compétences ont été regroupées en un cadre qui reflète le modèle de soins de santé primaires, dans les catégories suivantes : pratique professionnelle (28 compétences); partenariat infirmière-client (14 compétences); santé et mieux-être (27 compétences); et changements de la santé (79 compétences). Consultez le tableau dans le présent bulletin pour des exemples de compétences.

Vous trouverez la liste des compétences et des renseignements détaillés sur le cadre des compétences dans le *Plan directeur de l'EAIC* que vous pouvez acheter à partir du site Web de l'AIIC au [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca).

### PLAN DIRECTEUR

Le plan directeur guide la mesure des compétences au moyen de l'examen. Le plan directeur précise aussi les variables contextuelles et structurelles dont il faut tenir compte dans la production de l'examen. Les variables contextuelles précisent les contextes infirmiers dans lesquels s'inscriront les questions d'examen (p. ex. client, étapes de la vie, diversité, situation de santé et milieu de pratique). Les variables structurelles déterminent la conception et la présentation générales de l'examen (p. ex. longueur de l'examen, présentation et format des questions, calibrage des examens et taxonomie). Le tableau dans le présent bulletin illustre certaines des variables structurelles et contextuelles incluses dans le nouvel EAIC. Le plan directeur présente des renseignements plus détaillés.

Numéro 13 – juin 2009



ASSOCIATION DES  
INFIRMIÈRES ET  
INFIRMIERS  
DU CANADA

Catégorie de compétences	Exemples de compétences
Pratique professionnelle	Exerce à l'intérieur des limites du champ de pratique de l'infirmière autorisée
	Défend le traitement équitable et l'allocation de ressources pour le client
Partenariat infirmière-client	Met en pratique les principes d'une relation thérapeutique infirmière-client et réagit de façon appropriée
	Est sensible à la diversité des pratiques et des croyances en matière de santé et respecte cette diversité
Santé et mieux-être	Collabore avec les clients pour déterminer les domaines de promotion de la santé qui sont prioritaires
	Aide les clients à comprendre le lien qui existe entre les stratégies de promotion de la santé et la santé
Changements de la santé	Personnalise le plan de soins afin de tenir compte de la capacité, des priorités établies et de la situation de santé du client pour l'application des interventions
	Communique aux membres appropriés de l'équipe soignante les renseignements précis et pertinents importants sur la situation de santé du client

Variables structurelles	
Longueur de l'examen	180 à 200 questions opérationnelles*
Présentation et format des questions	Format : questions à choix multiples Présentation : les questions seront présentées sous forme de question fondées sur des cas ou de questions indépendantes
Catégories de compétences	Pratique professionnelle : 14 à 24 % des questions Partenariat infirmière-client : 9 à 19 % des questions Santé et mieux-être : 21 à 31 % des questions Changements de la santé : 40 à 50 % des questions
Variables contextuelles	
Client	Les questions porteront sur des personnes, des familles, des groupes, des populations et des collectivités
Étapes de la vie	Les questions porteront sur toutes les étapes de la vie de la période avant la conception jusqu'à l'âge avancé, incluant la fin de la vie

\*Ce chiffre ne comprend les questions expérimentales qui figureront à l'EAIC.

L'EAIC vise à protéger la population en garantissant que les infirmières qui commencent à pratiquer au Canada ont les compétences nécessaires pour le faire en toute sécurité et efficacement. Les compétences (c.-à-d. connaissances, aptitudes, techniques, attitudes et jugement) sur lesquelles reposent l'examen décrivent le contenu que celui-ci mesure.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

On peut acheter le *Plan directeur de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada, juin 2010 à mai 2015* à partir du site Web de l'AIIC au [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca).

La 5<sup>e</sup> édition du *Guide de préparation à l'examen d'infirmière*, qui paraîtra au début de 2010, contiendra plus de renseignements sur l'EAIC, ainsi que des questions préparatoires, des réponses et des explications, des références, des stratégies de préparation et des conseils pour étudier.

Le *Test INForme de préparation à l'EAIC* fondé sur le nouveau plan directeur de l'EAIC est aussi en cours de révi-

sion et sera offert, immédiatement après l'examen de février 2010, aux personnes qui se préparent à l'examen de juin 2010.

Outre ce bulletin, vous trouverez les numéros antérieurs du Bulletin de l'EAIC sur le site Web de l'AIIC au [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca).

Ce document a été préparé par l'AIIC pour fournir de l'information et soutenir l'AIIC dans la mission, la vision et les buts que son Conseil d'administration lui a donnés.

Le Bulletin de l'EAIC est publié par le Service des politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada  
50, Driveway  
Ottawa (Ontario) Canada K2P 1E2  
Téléphone : 1-800-361-8404 ou 613-237-2133  
Télec. : 613-237-3520  
Courriel : [info@cna-aiic.ca](mailto:info@cna-aiic.ca)  
Site Web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)